



Signé Prescrire

La signature collective des textes Prescrire témoigne d'une méthode rédactionnelle explicite

Les textes Prescrire ne sont pas signés d'un ou de plusieurs auteurs, mais sont "signés Prescrire". Et ceci quel que soit leur support de publication (numéros mensuels, pages des sites internet Prescrire, supports de formation, etc.). Les abonnés à *Prescrire* y sont habitués et en connaissent la signification. Mais certains observateurs, habitués aux signatures d'auteurs, en sont surpris. Il est important que les motifs leur soient expliqués.

• Une démarche volontaire

La signature collective résulte d'une volonté argumentée. Avant tout, cette signature montre que les textes Prescrire sont le fruit d'un travail collectif. Rédacteurs assurant des veilles documentaires, documentalistes, groupes de travail assurant les choix des sujets et des modes de traitement rédactionnel, rédacteur principal, rédacteur référent, rédacteurs adjoints, responsable de rubrique, relecteurs au sein de l'équipe et relecteurs extérieurs, Directeur de la Rédaction : l'élaboration d'un texte implique de nombreuses personnes, et toutes sont utiles. Il n'est pas réaliste, pour chaque texte, de les citer toutes. N'en citer que certaines serait injuste et inexact.

Une autre raison principale de ne pas nommer le ou les responsable(s) principal(aux) d'un dossier est d'éviter toute possibilité de pression extérieure sur ces rédacteurs. Ceci est particulièrement nécessaire pour les analyses concernant des médicaments ou autres produits de santé.

Secondairement, l'adoption d'une signature collective est un moyen de promouvoir l'idée que la qualité d'un texte technique ou scientifique ne dépend pas de l'identité de son auteur, aussi renommé soit-il, mais de la rigueur du travail rédactionnel.

• Une méthode rédactionnelle explicite

Signature collective n'est pas anonymat. L'"ours" (a) de Prescrire occupe une pleine page pour chaque numéro. On voit que les contributeurs sont nombreux. Les rôles au sein du processus rédactionnel y sont parfaitement identifiés, notamment ceux du Directeur de la Rédaction et des responsables de rubrique.

Les méthodes rédactionnelles sont clairement définies. Elles sont expliquées et publiées : "Le chemin d'un texte Prescrire" est en accès libre sur le site www.prescrire.org ; pour les dossiers volumineux, l'indication de la démarche documentaire précède la liste des références bibliographiques ; la méthode de cotation de l'apport des nouveaux médicaments est régulièrement rappelée ; les règlements des Palmarès Prescrire sont diffusés lors de chaque manifestation annuelle de la Pilule d'Or Prescrire, etc.

Davantage qu'une signature d'auteur, l'écriture collective selon une méthode rigoureuse, codifiée et vérifiable, apporte des garanties de qualité.

Prescrire

a- L'"ours" est l'endroit, dans un journal ou une revue, où figurent la liste des contributeurs et les mentions légales.